

Accompagnement à la performance des équipes, des dirigeants en entreprise et référent harcèlement

RS6969 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	315, 315r, 413
Formacode(s)	32150, 32130, 15016, 33054
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	18/12/2024
Date d'échéance	18/12/2026

Certificateur(s)

INSTITUT DE COACHING INTERNATIONAL FRANCE · SIRET : 94901459100018

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Cette certification s'adresse à des managers afin qu'ils puissent accompagner leurs collaborateurs dans les mutations sociétales impactant l'entreprise (nouvelles attentes, développement de compétences, gestion de carrières, demandes de reconversion, mobilité professionnelle, mobilité géographique...), tout en pérennisant leur activité mais également contribuer à la qualité de vie au travail, par le traitement spécifique de la prévention et du traitement des situations de harcèlement.

La montée en compétences des managers, en tant que première finalité visible, impacte la qualité de vie au travail, par une communication des équipes renforcées et l'insertion ou le maintien dans l'emploi des collaborateurs, quels que soient leurs profils.

Elle répond aux obligations de nommer un référent harcèlement au sein des entreprises et des établissements scolaires.

La certification est ouverte aux conseillers en gestion de carrière, responsables de ressources humaines, salariés nommés au sein du CSE, aux équipes pédagogiques des établissements scolaires.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Conduire des échanges avec toutes les personnes ou équipes concernées par l'accompagnement en créant des conditions favorables à l'entrée en contact et à l'échange afin de dresser un bilan des problèmes rencontrés, en prenant également en compte les éventuelles situations de handicap

Mettre en œuvre une démarche d'écoute active en s'appuyant sur des techniques de questionnement et de reformulation afin de créer les conditions d'une relation d'accompagnement favorisant un travail collaboratif et engagé, en prenant en compte les difficultés éventuelles des intervenants

Mettre en œuvre un processus de résolution de problème, en questionnant la personne ou les équipes, afin de permettre aux équipes de trouver des solutions et de favoriser la transférabilité de solutions dans des contextes professionnels variés

Développer des interventions adaptées à la situation des équipes (période de transformation interne en entreprise, phase de besoin de performance individuelle) en s'appuyant sur des protocoles identifiés.

Faciliter la mise en place de solutions nouvelles que la personne (ou les équipes) a conçues pendant son accompagnement en vue de renforcer son autonomie (construction de soi, de son schéma de défense...)

Participer à la mise en place d'un plan de prévention des situations complexes au travail (relations interpersonnelles, télétravail, situations de harcèlement...), jusqu'à la mise en œuvre dans le règlement intérieur de l'établissement, en respectant les particularités de l'établissement et des personnels ou des équipes

Déterminer les contenus de restitution en fonction de l'interlocuteur et au regard de la déontologie (confidentialité,

RGPD...) afin d'établir le bilan de la mission et sa valeur ajoutée

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Etre titulaire d'un niveau 5 ou équivalent, comprendre et parler le français.

Être déjà installés en entreprise pour une montée en compétence effective (membre d'un comité social économique, manager, responsable RH, coach interne à l'entreprise)

Lors d'une demande d'inscription, si une situation de handicap est signalée, ICI FRANCE étudie systématiquement la possibilité d'intégrer la session au regard de la réalité de l'employabilité du candidat. Si la situation de handicap est compatible avec l'exercice professionnel, les aménagements du parcours de formation et de la session de validation de la certification seront mis en place, grâce au réseau des acteurs du handicap.

Un entretien de positionnement est réalisé avec le directeur afin de vérifier l'adéquation de la formation avec la demande du candidat et son contexte professionnel.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

2 professionnels (dirigeant d'entreprise, conseiller en gestion de carrière, responsable RH, salariés nommés au sein du CSE, équipe pédagogique des établissements scolaires, justifiant de 3 ans d'expérience dans l'accompagnement d'équipes) n'étant jamais intervenus sur le groupe de formation et méconnus du candidat.

Base légale

Date de décision	18/12/2024
Durée de l'enregistrement	2 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	18/12/2026
Date de dernière délivrance possible	17/06/2027

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Accompagnement des équipes et référent harcèlement en entreprise Institut de Coaching International (ici.coach)

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6969/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	5
Parcours menés à terme	5
Taux d'achèvement	100 %
Période	01/2026 – 07/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	6
Montant total engagé	19 140 €
Coût moyen par dossier	3 190 €
Durée moyenne	148 h

Période	10/2025 – 01/2026
France compétences	86 %
Entreprise	11 %
Reste à charge titulaire	3 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.